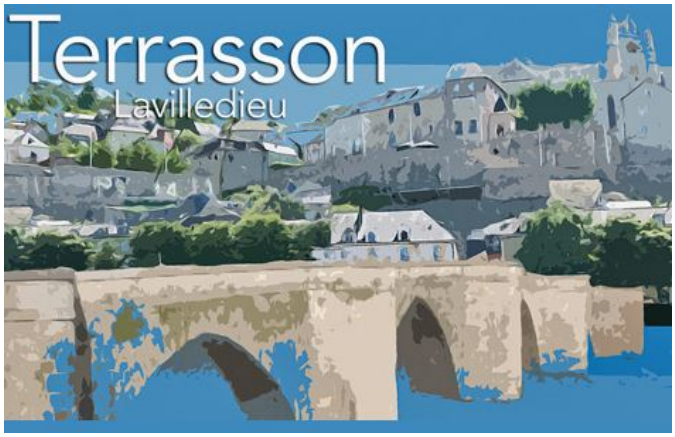




Le plan d'investissement sur la durée du mandat actuel a été présenté par Jean Bousquet, maire de Terrasson, en conseil municipal lundi soir 21 décembre 2020. Pour un total de 21 M€, ce sont "des équipements nécessaires" pour le maire qui précise toutefois que "rien n'est encore finalisé, ce ne sont que les grandes lignes. C'est à travailler". Par exemple, près de 6M€ devraient être consacrés au projet des écoles. "Réhabilitation ou reconstruction, c'est l'étude qui va nous le dire" précise Jean Bousquet. L'extension de la gendarmerie est prévue avec cinq logements supplémentaires. Pour le développement économique et la structuration de la filière artisanat d'art, un tiers-lieu autour de la formation d'artisan d'art pourrait voir le jour, à proximité de la ville ancienne (peut-être le château Jeanne d'Arc...). La réhabilitation de la maison des compagnons est aussi envisagée aux anciens entrepôts des tabacs, près de Mécatep. Pour le projet d'Ehpad (qui ne figure pas dans ce plan car ce projet "s'équilibre entre dépenses et recettes", bref s'autofinance), le lieu choisi est situé tout près de la gare, à la place de l'ancienne scierie. On ne sait pas encore qui portera ce projet : l'établissement ou la collectivité.

Toujours dans ce plan d'investissement, plus de 7M€ seront consacrés à la vie quotidienne des Terrassonnais (piscine 2,4M€, travaux de voirie 3 M€, réseau d'eaux pluviales presqu'1M€, Terrassson Service Plus 240.000 euros, éclairage public 478.000 euros, lavoir et place de la Libération 55.000 euros, et chemin de la Vézère entre la rue des Rouffiats et la plaine des jeux pour 230.000 euros. Dans le domaine du sport, plus de 500.000 euros seront consacrés au club house et aux vestiaires du stade Couvidat pour 50.000 et 86.000 euros, à la salle de tennis de table pour 150.000 euros, et à l'entretien des autres équipements pour 220.000 euros. Puis, 2 M€ seront attribués à la modernisation des services (informatique, matériel roulant, ateliers municipaux...).

Au niveau de la valorisation du patrimoine communal, c'est 1 M€ au total qui sera consacré, dont 700.000 euros pour les travaux (qui ont d'ailleurs débuté) dans les locaux de la mairie annexe de Lavilledieu, et 300.000 euros pour la chapelle de La Chapelle Mouret. Pour le développement touristique, 1,8 M€ seront consacrés aux Jardins de l'Imaginaire (650.000€), le vieux Terrasson (77.000 euros), les échoppes (550.000 euros), acquisitions diverses (près de 500.000 euros). Pour la culture, 256.000 euros sont prévus et pour des études diverses 82.500 euros.

"La situation est saine au regard de la dette, par rapport à la moyenne nationale" souligne le maire, "avec un taux d'endettement de 65,51%. La situation laisse apparaître des marges d'autofinancement qui imposent de prioriser l'investissement et de mobiliser toutes les sources de financement annexes". La capacité d'investissement est de 14,5 M€, avec un recours à l'emprunt de 2,5M€. Puis, à l'ordre du jour, il était question de réhabilitation de friches industrielles situées à proximité immédiate de la voie ferrée (près de la gare), et autour de la partie basse de la ville, près de l'avenue Charles de Gaulle, pour que ces lieux deviennent de futures sources d'accueil de nouveaux habitants. Le PLUI va redéfinir le droit à construire. Les zones stratégiques en matière de développement urbanistique sont donc prises en considération.

L'inscription de la Ville au programme "Petits villes de demain" devrait prermettre une opportunité de financement pour certains projets, notamment pour la revitalorisation du commerce. Des réunions sont prévues en janvier à ce sujet. Enfin, diverses écritures de fin d'année ont été votées à l'unanimité, ainsi que la numérisation des certificats d'urbanisme...

Annonce. Le prochain conseil municipal de Terrasson aura lieu le lundi 21 décembre à 18h à l'Hôtel de ville, en présence de 5 personnes maximum côté public. A l'ordre du jour :

présentation du plan pluriannuel d'investissements, convention avec le CAUE, expérimentation du dépôt dématérialisé dess certificats d'urbanisme d'information et opérationnel via le guichet unique durant l'année 2021, modification de la durée d'amortissement des biens, acceptation de sinistres, effacement de dettes, souscription d'un emprunt.

- Nouveau site internet de la mairie de Terrasson

Terrasson inscrite au Programme « Petites Villes de Demain »

Communiqué de presse du 14 décembre 2020. "Au mois d'aout dernier la Mairie de Terrasson avait souhaité se porter candidate au programme
"Petites Villes de Demain"
. Ce programme, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes ayant des fonctions de centralité sur un territoire, constitue une réelle opportunité de développement pour Terrasson. A présent, c'est avec une grande fierté mais aussi de hautes ambitions que la Mairie se félicite d'avoir été sélectionnée et qu'elle envisage d'en retirer tous les avantages et toutes les opportunités pour construire le Terrasson de demain. C'est désormais la possibilité de mobiliser de l'expertise, des savoir-faire et des financements pour que demain notre Commune puisse se dynamiser, se développer avec toujours pour objectif le quotidien des Terrassonnaises et des Terrassonnais".

Opération « bons d'achat »

Communiqué de presse du 14 décembre 2020. "L'opération « bons d'achat », pour soutenir le commerce Terrassonnais, a été lancée il y un mois. Action partenariale entre la mairie de Terrasson et l'association des commerçants, il s'agissait d'inciter les consommateurs à acheter localement et à favoriser des habitudes d'achat durables à l'approche des fêtes de fin d'année. Pour ce faire, 2 000 bons d'achat d'une valeur faciale de 10€ avaient été financés par la mairie et étaient distribués aux consommateurs dès lors qu'ils réalisaient 50€ d'achat chez un commerçant participant. Depuis le week-end dernier (12-13 décembre), tous les bons d'achat ont été distribués et l'opération se révèle donc être un succès. Pour 20 000€ injectés par la Mairie, ce sont 100 000€ qui ont été dépensés chez les commerçants locaux. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les administrés qui ont joué le jeu de cette opération, qui ont su relocaliser leurs achats et favoriser ainsi le maintien de la dynamique commerciale de la commune. Nous tenons également à remercier l'association des commerçants et tous les commerçants participants qui se sont impliqués et qui ont su faire de cette action un vrai succès. Nous espérons désormais que ces habitudes demeureront, que l'achat local va perdurer et allons à présent engager une réflexion avec les commerçants terrassonnais pour promouvoir et développer la dynamique instaurée".